



BULLETIN D'ADHESION 2023-2024

N° de licence :

Nom d'usage *

Prénom*

Nom de naissance *

Date de naissance*

Adresse *

CP *

Ville *

E-MAIL*

Numéro de téléphone*

Catégorie Licence *

Adulte

Enfant

Dirigeant

Animateur

Inscription individuelle ou Couple

Individuelle PELISSANNAIS (90€)

Individuelle "EXTERIEURS" (105€)

Couple PELISSANNAIS (170€)

Couple "EXTERIEURS" (200€)

Dans le cas d'un couple, indiquer Nom et Prénom du conjoint dans ce champ.

Une deuxième fiche doit être établie au nom du conjoint et jointe à celle-ci.

Depuis mars 2022 le certificat médical n'est plus obligatoire pour prendre une licence FFEPGV. Un questionnaire de santé est à votre disposition sur le site spgv.fr, si vous répondez par la négative à toutes les questions posées, détacher la partie « attestation en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence à la FFEPGV » et nous la remettre lors de votre inscription. Par contre si vous avez coché un oui vous êtes dans l'obligation de nous présenter un certificat médical.

Donnez-vous l'autorisation à l'Association de diffuser votre image sur son Site Internet ? *

Oui

Non

(ATTENTION : Si vous cochez NON, ne vous laissez pas prendre en photo lors des randos...)

IMPORTANT : La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

❖ L'inscription définitive est conditionnée à la remise d'un dossier complet comportant :

1. Le bulletin d'adhésion complété et signé.
2. Certificat Médical ou attestation « questionnaire de santé »
3. Le chèque correspondant à votre situation à l'ordre de SPGV.
4. Deux enveloppes timbrées et libellées à votre nom et adresse (convocation AG et lettre de rentrée)
5. Carte adhérent à faire tamponner ou 2 photos pour les nouveaux adhérents

*** Champs Obligatoires**

Le paiement de la cotisation vaut acceptation du règlement intérieur consultable sur le site spgv.fr

A Pélissanne le/...../.....

Signature